

<http://solidaires-meteo.org/CT-SS-DT-du-9-decembre-2013.html>



# CT SS DT du 9 décembre 2013

- Sections locales - Toulouse - CTSS DT DSO DSI -

Date de mise en ligne : mercredi 11 décembre 2013

---

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

---

Solidaires-Météo était représenté par Gilles Gely (DSI) et Catherine Bienaimé (DSO)

## Suivi des actions des précédents CT

- ▶ Bilan de la réorganisation de l'équipe DSI/CS/BSA (présentation de DSI/D) mise en place au 01/01/2013  
L'équipe composée de 1 ITM et 10 TSM répartis sur Poincaré et Du Chatelet est en service semi-permanent (vacations longues 7h30-19h30 non pointées et vacations horaires de bureau standard pointées) et gère le parc de la météopole hors ENM et CNRM. Des améliorations sont encore à attendre sur la reprise des activités côté DSO et leurs homogénéisations par rapport à celles de la DSI ainsi que sur le support aux utilisateurs LINUX. A noter que le chef d'équipe a pour l'instant une disponibilité limitée suite à ses fonctions simultanées de chef de projet.
- ▶ Solidaires-Météo demande à ce que le bilan technique et social de la délocalisation de la DSO de Trappes à Toulouse demandé en novembre 2012 soit une action suivie. Ce bilan effectué en collaboration avec la DRH devrait nous être présenté au printemps 2014.
- ▶ Au cours du dernier CT sur la réorganisation de la DSO, des modifications ont été faites en séances sur certaines fiches de poste. La DT les communique aux agents concernés. Le SNM-CGT remarque que l'indication d'une ITS fonctionnelle n'apparaissait pas sur certaines fiches contrairement à ce qu'attendaient les agents concernés. Pour DSO/DA, l'engagement a été fait de demander l'attribution à la DRH qui n'a pas encore statué.  
L'administration nous indique que tout ce qui est indemnitaire n'est pas soumis au CTSS de même que (pour la DRH), le TROED ne l'est pas obligatoirement. Si les effectifs, directement liés au bon fonctionnement des services, n'est plus examiné en CT SS on peut se poser la question sur le rôle de cette instance : réunion d'information ?

## Création du département DT/GCP (Gestion et Contrôle des Projets)

Ce département, actuellement rattaché à la DSR (DSR/DP), localisé à St-Mandé, est composé de 1 IPEF et 2 ITM. L'effectif cible passera à 3 ITM localisés à Toulouse (DT/GCP). L'argument pour cette délocalisation est la difficulté de DSR/DP de travailler à distance avec les équipes projets principalement localisées sur la Météopole. Le poste de responsable de département sera ouvert à Toulouse en ITM après le départ en retraite de l'actuel responsable IPEF (fin 2014). Un agent a obtenu sa mutation à la dernière CAP, son poste sera ouvert à la CAP de printemps sur Toulouse. L'agent qui reste à Saint-Mandé gardera ses fonctions actuelles, s'il obtient une mutation, son poste sera alors ouvert à Toulouse. Il est demandé que cette phase transitoire soit bien notée dans le document d'organisation et nous seront vigilants quand au bon déroulement de cette phase notamment pour l'agent qui se retrouvera isolé géographiquement.

**Vote : 3 abstentions (2 Solidaires - 1 CGT)**

## TROED 2014

DT/D explique les consignes pour l'établissement de ce TROED dans le contexte de réduction d'effectif : nous sommes passés du dogme 1 départ en retraite sur 2 non remplacé à la consigne de réduire les effectifs de 2,5% du TROED, soit un objectif de 8 postes pour l'ensemble de la DT. 5 départs à la retraite sont prévus, 4 ne seront pas remplacés. Quid des tâches effectuées par ces agents ? DT/D prend l'exemple du poste de DT/AM non remplacé dont les tâches seront absorbées « grâce » à la mutualisation de DSO/AM et DSI/AM l'an passé. Et si la gestion des priorités ne suffit pas à absorber les pics de travail, il n'est pas exclu d'avoir recours à de l'intérim pour des tâches ponctuelles...

Le TROED prend en compte l'intégration d'un poste TSM à disposition du LATMOS à DSO/CMR, l'intégration de SG/IG à la DSI et l'arrivée de DT/GCP. La dernière réorganisation de la DSO (CT SS du 25/11) n'est pas intégrée car à effectif constant mais certaines incohérences ont été relevées et devraient être corrigées.

DT/D présente le tableau récapitulatif des primes informatiques. Tous les postes techniques de la DSI sont « primables », DSO/D propose dans la nouvelle organisation de nouveaux postes « primables » mais la décision finale sera faite par la DRH (idem ITS fonctionnelle).

**Vote : 3 contre (2 Solidaires - 1 CGT)**

Un prochain CT SS est programmé pour le 18/12, il examinera de nouveau le TROED et à la demande de DT/D il sera fait un point sur les actions à court terme.